

DOSSIER DE PRESSE

INSA, CREPS Sport et handicap

Jeudi 2 mars

Contacts presse :

INSA : Véronique DESRUELLES, responsable communication
06 80 58 47 72 - servicecom@insa-toulouse.fr

CREPS Toulouse : Carole ROBERT, Formatrice et référente handicap au CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées - 06 63 46 06 79 - carole.robert@creps-toulouse.sports.gouv.fr

L'INSA Toulouse et le CREPS Toulouse, tous deux sensibles aux problématiques du handicap, du sport et de la formation, proposent une après-midi autour du sport et du handicap, le jeudi 2 mars :

- À 16h30 : démonstration de rugby XIII fauteuil – au gymnase de l'INSA

- À 18h : table-ronde - Amphi Vinci.

Parcours de vie avec des sportifs de haut niveau, entraîneurs et étudiants.

Table-ronde avec :

- **Romain PAGNOUX**



Palmarès 2016 :

Champion de France à Massy le 22 mai et Champion du Monde Handi-escalade à Paris-Bercy le 16 septembre.

Précédemment, 10 années en équipe de France « valide » avec médaille de bronze championnat du Monde cadet en 2003 et 10^{ème} à la coupe de Monde de Puurs (Belgique) en 2011.

Niveau falaise : 8b à vue et 8c après-travail.

- **Serge ROBERT**



Serge est un ancien athlète HN Handisport. Sélectionné Aix Jeux Paralympiques d'Atlanta en 1996. Finaliste sur 5 000m, 10 000m et marathon.

Entraîneur Fédéral à FFH depuis 2001 - Commission Athlétisme.

En charge de l'équipe de FRA Courses "Fauteuil".

Référent national de la discipline - Conseiller Technique Fédéral Régional

- **Tony MOGGIO**



Tony a pratiqué le judo de 1991 à 2001 ; il a remporté à deux reprises le titre de champion de France.

Rugby au 126 RI de 2004 - 2007 (compétitions internes sans grande importance). De 2007 à 2010 au RC XV (finaliste championnat Midi Pyrénées).

Auteur de **Talonneur Brisé** en 10/2015.

Intervenant Émission la Santé France 5.

Gérant d'Entreprise à Moggio Consulting depuis 01/2016. Gérant à LMP (Loueur Meublé Professionnel) depuis 2012 à ce jour. Actionnaire ACA France (Adaptation véhicule PMR) depuis 2014 à ce jour.

- **Delphine BERNARD**



Delphine a terminé 6^{ème} aux derniers jeux paralympiques de Rio au fleuret.

En 2016, elle a aussi terminé 1^{re} au Challenge de Courbevoie, au fleuret.

Les années précédentes, Delphine est montée à plusieurs reprises sur les podiums des championnats de France ou du Monde.

Delphine évolue en équipe de France et au sein du club du TUC Escrime ; précédemment elle était licenciée au Club Handisport de Quimper Cornouailles.

- **Maxime VALLET**



Maxime est double médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Rio 2016 au fleuret en individuel et par équipe

En 2016, il a aussi été champion d'Europe au fleuret individuel (Turin 2016).

Maxime évolue en Equipe de France et avec les clubs du Toulouse Université Club Escrime (31) et Stade Toulousain Escrime.

Parallèlement, Maxime suit des études de médecine à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

- **Arthur BATAILLE**



Arthur est défenseur au Toulouse Foot Fauteuil club. Il pratique le foot fauteuil depuis près de 15 ans déjà.

Il a déjà été sélectionné en équipe de France.

Arthur est aussi actuellement étudiant ingénieur à l'INSA Toulouse en 3^{ème} année, dans la pré-orientation MIC (Modélisation, Informatique et Communication).

- **David BERTY**



Formé à l'école de rugby de Fronton et à Saint-Jory, au nord de Toulouse, il rejoint le Stade toulousain à 17 ans.

David a joué en équipe de France et évoluait au poste d'ailier.

Toujours aussi passionné de rugby, il est actuellement joueur de rugby XIII fauteuil.

L'INSA Toulouse

L'accueil et l'accompagnement de publics diversifiés font partie des valeurs et de la culture identitaire définies par les fondateurs de l'INSA Toulouse et portées par la direction de l'école :

- diversité géographique et culturelle,
- diversité des recrutements,
- égalité hommes-femmes,
- accompagnement d'étudiants en situation de handicap,
- diversité sociale,
- des étudiants citoyens,
- égalité des chances,
- défi diversités.

Chaque année, ce sont plus de 50 étudiants qui sont accompagnés par la cellule handicap de l'établissement.

La cellule handicap propose des solutions individualisées d'accueil telles que :

- mise en place de mesures d'accompagnement sur le plan pédagogique (*secrétariat d'épreuves, photocopies, tiers temps, langage des signes, recherche de stages, insertion professionnelle...*)
- aides matérielles dans la vie au quotidien sur le campus (*équipement de salles, aménagement de postes de travail, accessibilité des bâtiments, régimes alimentaires...*)

La Fondation et la chaire CGI-SII « handicap et diversité »

En 2014, la Fondation INSA Toulouse a signé une convention de mécénat portant sur la création d'une Chaire Handicap et Diversité à l'INSA Toulouse, avec CGI, spécialisé dans les services en technologies de l'information et SII, spécialisé dans l'ingénierie et le conseil en technologies.

Cette chaire a pour objectifs de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur aux élèves en situation de handicap, de les accompagner durant leur cursus, de favoriser la diversité au sein de l'entreprise et de faire évoluer le regard porté sur le handicap.

Le sport à l'INSA Toulouse

Soucieux d'entretenir l'ouverture dans tous les domaines, les INSA permettent à leurs étudiants de poursuivre leur activité sportive pendant leurs études d'ingénieur.

Le Centre des Activités Physiques et Sportives (APS) a pour vocation de promouvoir une culture sportive par le développement et l'harmonisation des activités physiques, sportives, artistiques et de pleine nature.

Son action se situe dans différents secteurs dont l'enseignement, la gestion de la vie associative sportive, des actions transversales, l'accueil des sportifs de haut niveau et l'organisation de manifestations.

L'EPS obligatoire dans le cursus de formation ingénieur

Les enseignements d'EPS sont organisés autour d'acquis d'apprentissage en cohérence avec la formation de l'élève-ingénieur. Ces enseignements sont totalement intégrés dans le cursus au sein d'Unités de Formation qui associent les activités physiques et sportives, les modules d'ouverture et le projet professionnel individualisé.

Le CREPS de Toulouse

Le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) de Toulouse, occupe actuellement une position singulière dans l'organisation du sport en France.

Il intervient aujourd'hui sous la tutelle du Ministère chargé des sports, et en liaison avec la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et les conseils régionaux. Il participe à la politique nationale et régionale de développement des activités physiques et sportives et à la formation des domaines des activités physiques ou sportives et de l'animation socio-éducative.

Les centres de ressources, d'expertise et de performance sportive exercent, au nom de l'Etat, les missions suivantes :

- 1- Assurer, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation des sportifs de haut niveau ;
- 2- Participer au réseau national du sport de haut niveau et assurer le fonctionnement des pôles nationaux de ressources et d'expertise dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- 3- Mettre en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives, et dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région concernée ;
- 4- Assurer la formation initiale et continue des agents de l'Etat exerçant leurs missions dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Les centres de ressources, d'expertise et de performance sportive peuvent, au nom de la région, exercer les missions suivantes :

- 1- Assurer l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, le cas échéant par le biais de conventions entre régions fixant les modalités de leur prise en charge ;
- 2- Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous ;
- 3- Développer des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- 4- Mettre en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.

Ils sont dotés d'expertise et de dispositif permettant d'accompagner les acteurs territoriaux sportifs, de répondre aux besoins exprimés, d'optimiser l'aide et les ressources disponibles. Ainsi ils fédèrent des projets sportifs mobilisateurs autour desquels différents acteurs prouvent leur capacité à agir ensemble.

Ils participent également à des travaux d'observation, de recherche ou de développement, et peuvent produire et diffuser des connaissances ainsi que mener des actions en matière de relations internationales et de coopération. Ils contribuent enfin à la protection de la santé des sportifs, à la promotion du sport au service de la santé et de la citoyenneté et à la préservation de l'éthique sportive.

Installé dans un magnifique parc de 23 ha dont 17 d'espaces verts, il possède 24 installations sportives (12 couvertes et 12 extérieures), 1 service médical et d'évaluation, 27 salles de réunions connectées (dont 2 salles informatiques), 1 centre de documentation, 1 laboratoire d'analyse du mouvement, 1 restaurant (250 couverts), 1 salle de réception (100 couverts), 1 foyer cafétéria, 3 bâtiments d'hébergement (189 places permettant d'assurer 50 000 nuitées par an). Le CREPS gère 75 agents permanents, avec un renfort annuel moyen de 5 CDD de 1 à 6 mois, 20 agents temps pleins en prestations de services et plus de 130 vacataires. En plus, 52 cadres techniques d'état ou fédéraux y travaillent également quotidiennement. Son budget dépasse les 7 millions d'euros dont près de 50% représentent des ressources propres.

Le CREPS assure le suivi du double projet de 350 sportifs à l'année, issus de 10 pôles France, 9 pôles espoirs, 2 centres de formation et 2 structures associées et forme 1 500 personnes aux métiers du sport et de l'animation (plus de 200 000 heures de formation), réparties dans 50 formations dont 10% sont assurées hors des murs dans les départements et 15 dans le cadre du Centre de formation d'apprenti dont il est l'organisme gestionnaire. Il accueille également dans le cadre de l'animation territoriale, chaque année, plus de 20 000 personnes issues de 50 disciplines sportives différentes, représentant près de 30 000 journées stagiaires. Par son patrimoine, le CREPS est également un lieu des possibles en matière d'organisation d'actions évènementielles.

Le CREPS a basé son projet d'établissement autour de 4 principes forts :

- **une approche individualisée** de la préparation de la haute performance sportive,
- **la production de valeur ajoutée** par l'action de formation pour la structuration et le développement des pratiques sportives et de l'animation,
- **une capacité d'adaptation de l'organisation** afin de produire une offre de qualité pour les acteurs du champ sport et de l'animation,
- **un travail en coopération permanente, innovante et en synergie gagnante** afin de développer le potentiel de réussite des acteurs du sport.

Le dernier principe, se traduit au quotidien par une très grande diversité et une vraie richesse de partenariats avec des acteurs publics institutionnels (rectorat, universités,..) ou territoriaux (conseil régional, collectivités locales,..), des acteurs associatifs mais aussi privés (clubs professionnels, CCI, ..).